

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16880**

Intitulé

Responsable d'animation en structure d'accueil touristique et de loisirs

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Aveyron | Président

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334 Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable d'animations est chargé de la programmation et de la mise en place de l'ensemble des activités d'animation sur le site de vacances (village ou club, hôtel, camping, bateau de croisière...), à destinations des différents publics accueillis en journée et en soirée. Il concourt à la mise en place d'une ambiance festive et conviviale orientée vers la satisfaction et le bien être des vacanciers.

Il organise l'activité du pôle Animation sur le plan technique, commercial, humain et financier, conformément aux objectifs de qualité et de rentabilité économique qui lui ont été assignés, tout en veillant au respect des règles de sécurité relatives aux installations, aux personnes et aux biens.

Il manage directement une équipe pluridisciplinaire et souvent internationale comprenant, selon l'organisation et les ressources du site, animateurs, chorégraphe, technicien son et éclairage, artistes, surveillants de baignade, DJ ... Il contribue à la professionnalisation de ses collaborateurs, les fédère et entretient leur motivation tout au long de la saison.

Les capacités attendues :

Il élabore et pilote la mise en oeuvre d'un programme quotidien d'activités ludiques, sportives et culturelles destiné aux différents publics de vacanciers, en journée et en soirée.

Il crée et met en scène des événementiels : journées festives, spectacles, soirées à thèmes...

Il manage et accompagne une équipe pluridisciplinaire et multiculturelle dont il assure la montée en compétences.

Il relaie la politique commerciale sur le terrain en veillant à la satisfaction des attentes et des besoins des vacanciers, en développant une relation de proximité et en s'appuyant sur son équipe.

Il gère l'activité du service animation en fonction des objectifs fixés, en collaboration avec les autres responsables sur le site, avec les partenaires et avec la hiérarchie.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les grands noms du tourisme réceptif emploient le/la « Responsable d'Animation » :

- des tours opérateurs, voyagistes et/ou spécialistes de l'accueil touristique en villages, clubs de vacances et résidences de tourisme : le Club Med, Look Voyages (clubs Lookéa), FRAM, Pierre et Vacances, Karavel, Thomas Cook, Jet Tour, Nouvelles frontières ...,
- des professionnels de l'hôtellerie de plein air ou classique : Siblu, Yelloh !, Air Hotel, Kawan, Village Center, ...
- des croisiéristes : Costa croisières, Transtour Voyages, MSC Croisières...

Certaines structures du tourisme social et familial ou bien les espaces de loisirs, d'attraction et culturels, ou encore les casinos figurent aussi parmi les employeurs potentiels.

Responsable animations - Manager animation - Responsable événementiel - Chef de village

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

conception et pilotage d'un programme quotidien d'activités ludiques, sportives et culturelles, en journée et en soirée.

2. création et mise en scène d'événementiels.
3. management de l'équipe et des compétences.
4. gestion de la relation clientèle.
5. gestion et coordination de l'activité du service animation

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury de certification est constitué à minima de : - 1 Président de jury personne qualifiée représentant les employeurs, - 1 responsable d'animation en activité représentant les salariés, - 1 représentant de l'Ecole « The Village », - 1 représentant de la CCI Aveyron.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 mai 2013 publié au Journal Officiel du 16 juin 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Responsable d'animation en structure d'accueil touristique et de loisirs" avec effet au 25 avril 2010, jusqu'au 16 juin 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an avec effet au 16 juin 2018 jusqu'au 4 janvier 2020.

Pour plus d'informations

Statistiques :

7 titulaires par an (moyenne)

Autres sources d'information :

<http://www.aveyron.cci.fr>

Lieu(x) de certification :

CCI AVEYRON (Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron)
17 rue Aristide Briand BP 3349 - 12 033 RODEZ cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CCI Aveyron, Ecole « The Village », 1 rue Henri Michel - 12 400 SAINT AFFRIQUE

Historique de la certification :